

Maître d'Ouvrage :



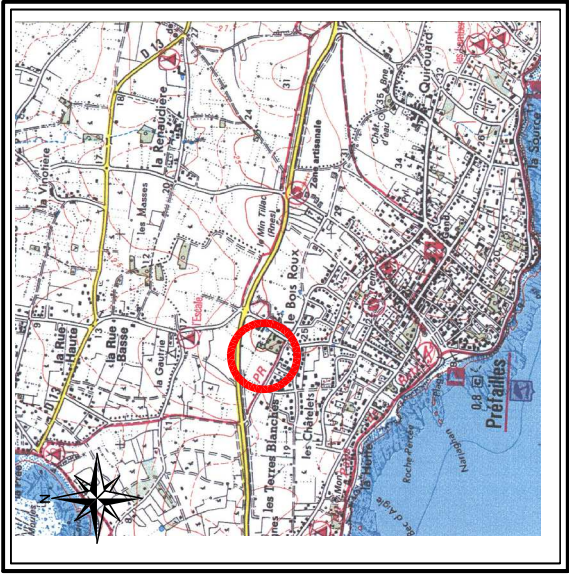
Maison familiale de Loire Atlantique
Allée Jean Raulo - BP 30335
44803 SAINT HERBLAIN Cedex

COMMUNE DE PREFAILLES

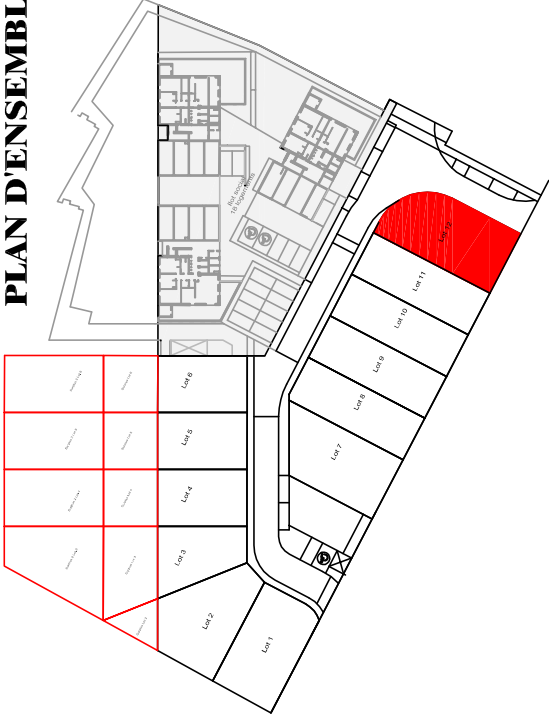
LOTISSEMENT " LE HAMEAU DU BOIS ROUX "

Adresse : chemin des fossettes	
LOT 12	Réalisé le : 27.11.2015
	Mis à jour après travaux le : 21/04/2017
Permis d'Aménager : n° 04413615D3001 déposé le : 28.10.2015	Cadastre : Section AP 379
	Surface Arpentée : 332 m²
	Surface Plancher : m²
	Servitude Particulière : OUI ☒ NON ☐

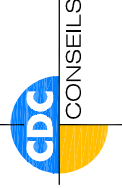
PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



PLAN DE VENTE DEFINITIF

	N°	Date	Nature de la Modification
		21.04.2017	Mise à Jour Plan de Vente P.M.
S.A.S Géomètres - Experts Siège Social : Rue Clément ADER - ZI La Seilerie II - 44270 MACHECOUL Tél : 02 40 78 60 20 - Fax : 02 40 78 60 29 Adresses E Mail : cdconseils@cdconseils.com (secrétaire)			
DOSSIER 17141			

Légende Lotissement :

- 

Périmètre de l'opération
- 

Parkings non clos - 5 x 5 m
- 

Accès obligatoire au lot en Z.N.A
- 

Z.N.A.
- 

Zone Non Aedificandi (interdite à toute construction)
- 

Accroche obligatoire de tout ou partie du pignon
- 

Sortie motorisée interdite
- 

Chaussée en enrobé
- 

Trottoir ou chaussée en béton balayé
- 

Parkings en pavés à joints engazonnés
- 

Claustres Bois (Hauteur 1.20ml)
- 

Candélabre existant
- 

Arbre à planter
- 

Gazon
- 

Couvre sol
- 

Haie bocagère à préserver
- 

•22.01 Nivellement après travaux
- 

Borne
- 

Piquet
- 

Branchement EP
- 

Citerneau Télécom
- 

Coffret EDF
- 

Coffret AEP
- 

Branchement EU

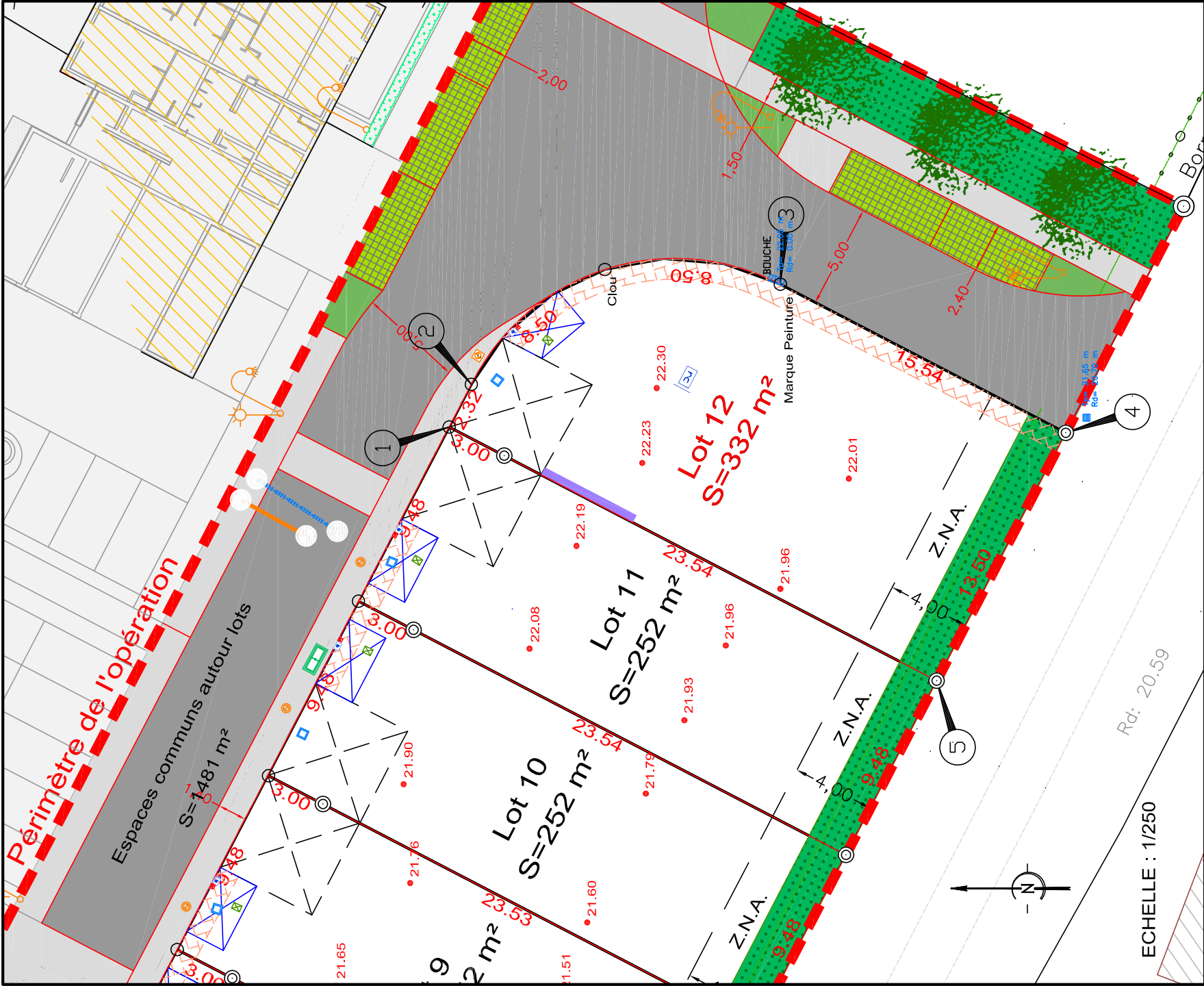


TABLEAU DES COORDONNÉES DU PERIMÈTRE – LOT 12				
SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
1	1304129.853	6228240.896	2.321	100.0016
2	1304131.912	6228239.824	17.465	150.4934
3	1304136.747	6228224.900	15.542	149.5050
4	1304129.572	6228211.114	13.500	99.9613
5	1304117.600	6228217.354	26.539	100.0387
1	1304129.853	6228240.896		

ALTITUDE DES OUVRAGES APRES REALISATION DES TRAVAUX
COTE SUR COFFRET EDF : 22.05
COTE DE RADIER SUIVANT PLAN DE RECOLEMENT DE L'ENTREPRISE
BRANCHEMENT EU : 19.29
BRANCHEMENT EP : 20.03
LES COTES DEVONT ETRE CONTROLEES PAR LE CONSTRUCTEUR

- L'emplacement des coffrets, branchements et attente et leurs altitudes sont données à titre indicatif.
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements et ces altitudes pour toute raison d'ordre technique.
- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A ou des bornes pavillonnaires FT sur les lots.